

Entreprises

Décideurs politiques, initiatives de collaboration intersectorielles et les entreprises (par le biais du plaidoyer)

S'ELOIGNER

- Direct**
1. Identifier de manière exhaustive et agir sur les opportunités d'élimination directe*, en s'inspirant des exemples de cas existants.
 2. Intégrer une évaluation critique de la nécessité de l'emballage souple dans tous les processus de développement de nouveaux produits.
- *En moyenne, 5 à 10 % d'un portefeuille d'emballages souples peuvent être considérés comme inutiles*
-
- Innovant**
4. Introduire un programme de R&D hautement prioritaire et doté de ressources suffisantes pour faire de l'innovation en amont LA composante majeure de toute stratégie en matière d'emballages souples.
 5. Mettre en place des initiatives de collaboration spécifiques au secteur avec des objectifs précis (faciliter le déploiement d'une innovation existante ou répondre à des questions clés pour une solution plus récente).

3. S'aligner sur les éléments prioritaires à éliminer au sein des secteurs (par exemple, les soins personnels, l'habillement, les fruits et légumes) afin de relever le niveau d'ambition.

-
6. Créer un paysage politique favorable à l'innovation (par exemple, introduire des subventions, interdictions, REP).

RECYCLAGE

7. Améliorer radicalement la conception de l'emballage, en particulier en passant au mono-matériau pour les >40% d'emballages souples qui sont actuellement multi-matériaux.

Formel

8. Fixer des objectifs de recyclage distincts pour les emballages souples (ex. en Europe, revoir les objectifs pour 2030).
9. Augmenter les taxes de REP pour les emballages souples (ex. en Europe, des taxes d'environ 1 100 euros sont une bonne estimation de ce qui pourrait être nécessaire).
10. Développer la collecte des emballages souples pour le recyclage (ex. en Europe, plus de 40 % de la population n'a pas accès à une collecte séparée pour les produits flexibles).
11. Investir dans les infrastructures (ex. > 2 milliards d'euros en Europe).

Informel

12. Établir un processus inclusif, en recueillant des données sur les structures et processus existants et en identifiant les organisations du secteur informel avec lesquelles travailler.
13. Financer l'amélioration des infrastructures, des technologies et des outils par le biais d'investissements importants dans les infrastructures et de microfinancements pour le secteur informel.
14. Déployer une législation holistique sur la gestion des déchets, y compris une législation inclusive sur la REP.

SUBSTITUTION

- Papier**
15. Pour l'ensemble du portefeuille d'emballages à base de papier, mettre en place une stratégie robuste de réduction, d'élimination des matières vierges et d'approvisionnement régénératif - afin de garantir que le remplacement du plastique par des emballages souples en papier n'augmente pas la demande de papier vierge.

16. Améliorer la conception des emballages en papier afin que tous les emballages à base de papier s'intègrent à la fois dans les systèmes de recyclage et de compostage.

Compostables

-
18. Pour les applications soutenant la collecte des déchets alimentaires ou traitant la contamination existante dans les systèmes de compostage : mettre en œuvre des matériaux compostables.
 19. Avant de poursuivre les compostables comme une stratégie plus large pour les emballages souples : démontrer les mécanismes qui devraient être en place pour prévenir la contamination des systèmes de compostage et de recyclage.

17. Augmenter les taux de collecte et de recyclage des produits flexibles à base de papier.

-
20. Définir et mettre en œuvre les meilleures pratiques pour le compostage des déchets alimentaires et aligner les normes relatives aux emballages compostables sur celles-ci.
 21. Mettre en place une infrastructure de collecte et de compostage des déchets alimentaires et organiques.